

Indépendance pétrolière Une condition sine qua non à la mobilité durable au Québec

Montréal, le 13 juin 2008 - En clôture du Forum québécois de la mobilité durable qui se tenait à Montréal les 12 et 13 juin, le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) s'est engagé à mobiliser les acteurs clefs de la société civile québécoise dans une démarche visant à favoriser l'indépendance pétrolière du Québec dans le cadre d'un Forum québécois sur la dépendance énergétique.

Pour le directeur général du RNCREQ, M. Philippe Bourke, « le Québec a tout à gagner d'un tel projet. Non seulement le pétrole est un fardeau économique de plus en plus important pour les Québécois, il est aussi la source de graves problèmes de santé publique, et tributaire de conséquences environnementales majeures ».

Ceci dit, la question de l'approvisionnement futur en pétrole et de ses conséquences pour le Québec doit être examinée avec sérieux. Un virage vers l'indépendance pétrolière nécessite un important exercice de mobilisation, de réflexion et de planification. « Il faut éviter le réflexe de rechercher des solutions technologiques miracles, comme la voiture électrique par exemple. Il faut plutôt regarder la problématique dans son ensemble et mobiliser la société civile derrière le défi de l'indépendance pétrolière », a-t-il ajouté.

Le RNCREQ profite de l'occasion pour inviter toutes les organisations intéressées à l'appuyer dans une telle démarche et à se manifester en faveur du changement dans le cadre d'un Forum québécois sur la dépendance énergétique. De là pourront jaillir des objectifs, des stratégies et des moyens d'actions qui permettront à la société québécoise de tirer profit des opportunités d'un tel projet, à travers un plan d'action ambitieux et cohérent. « Si ces conditions sont au rendez-vous, nous ne sommes pas très loin où environnementalistes, banquiers, politiciens, syndicats et scientifiques partageront tous une vision commune », a-t-il conclu.

- 30 -

Les 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Source :

Chantal Rainville, responsable des communications, cell. 418 254-6938

Courriel : chantal.rainville@rncreq.org